

Sarkozy-Guéant : le grand soupçon libyen

28 JUILLET 2011 PAR [FABRICE ARFI](#) ET [KARL LASKE](#)

Mediapart publie une dizaine de documents confidentiels qui dévoilent la face cachée du cabinet de Nicolas Sarkozy, du ministère de l'intérieur à l'Élysée.

> Le marchand d'armes Ziad Takieddine, principal suspect dans le volet financier de l'affaire Karachi, a bénéficié de la caution de la place Beauvau et de la présidence de la République pour décrocher des contrats avec le régime libyen.

> L'intermédiaire a obtenu en 2007 des commissions occultes sur des matériels de guerre électronique livrés à la Libye, destinés à contrer la surveillance des services secrets occidentaux.

> Devant la commission d'enquête parlementaire sur la libération des infirmières bulgares, Claude Guéant avait affirmé : «*La France n'a pas échangé leur élargissement contre des perspectives de coopération supplémentaires.*» Il a menti.

Jusqu'où est allé le ministre de l'intérieur Claude Guéant avec le marchand d'armes Ziad Takieddine, principal suspect du juge Van Ruymbeke dans le volet financier de l'affaire Karachi ? Selon une vingtaine de notes confidentielles obtenues par Mediapart, Claude Guéant, alors directeur de cabinet du ministre de l'intérieur, puis secrétaire général de l'Élysée, a été avec le sulfureux homme d'affaires le pivot des deals financiers de la France avec le dictateur libyen Mouammar Kadhafi, de 2005 à 2007.

Grâce à l'appui du ministère français de l'intérieur, Ziad Takieddine a notamment obtenu, en avril 2007, en pleine campagne présidentielle, des commissions occultes sur un marché de livraison de matériel de guerre électronique vendu par la société i2e (filiale du groupe Bull) à la Libye. Sur ce premier contrat, destiné à crypter les communications du régime et à contrer la surveillance des services secrets occidentaux, un montant de 4,5 millions d'euros a été versé à M. Takieddine. D'autres versements suivront.

La collusion de Claude Guéant, alors haut fonctionnaire, avec un intermédiaire de l'armement, proscrite par tous les usages, relève du jamais vu. Selon nos documents, l'homme d'affaires, soupçonné depuis quinze ans d'avoir secrètement financé la campagne présidentielle d'Edouard Balladur en 1995, aurait promis à Claude Guéant «*un contrôle total*» sur les futurs marchés signés en Libye.

Ces faits engagent bien évidemment la responsabilité de l'ancien ministre de l'intérieur et actuel président de la République, Nicolas Sarkozy, sous le couvert duquel ces agissements ont été opérés. L'Élysée n'a pas souhaité répondre à nos questions.

Les relations Guéant/Takieddine ont débuté en 2003 à l'occasion du projet de vente du système de surveillance des frontières de l'Arabie saoudite. Ce contrat, baptisé "Miksa", porté par le ministre de l'intérieur, promettait à M. Takieddine une commission de 350 millions d'euros, comme Mediapart l'a déjà raconté. Mais les négociations ont été bloquées in extremis,

début 2004, par le président Chirac, qui soupçonnait un possible financement politique occulte des sarkozystes en vue de l'élection présidentielle de 2007.

Un an plus tard, en 2005, l'intermédiaire ouvrait un autre front commercial sous le contrôle du ministère de l'intérieur et de son directeur de cabinet : la Libye. De septembre à décembre 2005, Ziad Takieddine a ainsi été l'organisateur des visites à Tripoli de Claude Guéant, Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'intérieur, et de Brice Hortefeux, ministre délégué... aux collectivités territoriales.

Après la présidentielle de 2007, c'est aussi l'artisan de la libération des infirmières bulgares, orchestrée par Guéant, avec la participation de Cécilia Sarkozy. M. Takieddine et Claude Guéant l'avaient d'ailleurs tous deux admis, l'an dernier, dans le livre *Le Contrat*.

Les éléments aujourd'hui en possession de Mediapart, qu'il s'agisse de notes personnelles de M. Takieddine ou de documents de la place Beauvau et de l'Élysée, montrent que derrière ces moments clés se sont en réalité profilées des négociations secrètes de contrats. Des négociations pourtant contestées par Claude Guéant, y compris sous serment, en décembre 2007, devant la commission d'enquête parlementaire sur la libération des infirmières bulgares.

La lune de miel entre la Libye de Kadhafi et le ministre de l'intérieur français commence dès 2005 et le retour de Nicolas Sarkozy place Beauvau.

Le 22 juin 2005, Nasr Al-Mabrouk Abdallah, secrétaire des Comités populaires de la sûreté nationale, l'homologue libyen de M. Sarkozy, salue ce retour dans un courrier officiel. Le ministre libyen y exprime son «*souhait d'établir une coopération sérieuse dans tous les domaines de la sécurité*», de même que sa «*volonté de vous rencontrer à Paris ou à Tripoli, le plus vite possible*».

Dès lors, des préparatifs sont engagés par Ziad Takieddine, comme en témoignent plusieurs notes manuscrites – en arabe –, transmises aux autorités libyennes et estampillées «*très confidentiel-privé*». Ces notes sont généralement adressées à Abdallah Senoussi, chef des services spéciaux libyens, beau-frère de Kadhafi et cerveau de l'attentat du DC10-UTA, dont les liens avec Ziad Takieddine et Claude Guéant ont déjà été évoqués par Mediapart.

La visite de Guéant «doit revêtir un caractère secret»

Les marchés qui intéressent la Libye sont tous listés par l'homme d'affaires. Le premier d'entre eux concerne la vente d'un système de fabrication de passeports et cartes d'identité biométriques. Dans l'une de ses notes personnelles, M. Takieddine fait état de «*l'accord donné par le ministre Sarkozy à l'exécution de ce projet*» et d'un projet d'invitation, pour six jours, «*des responsables de la compagnie française Sagem*» chargée du projet «*sous la supervision du ministre de l'Intérieur de France*».

«*La modernisation de l'aviation militaire, des mirages F1*» est une autre priorité. «*Nous souhaitons fixer un rendez-vous avec le responsable des achats militaires, le général Abdel Rahman Al-Sid*», note M. Takieddine.

D'autres marchés sont signalés. «*Parmi les sujets importants qui seront discutés, le projet de protection des frontières et des ports, il est souhaitable de préparer les discussions.*» M. Takieddine explique que «*la compagnie française Sagem est la première au monde dans ce domaine*» et qu'il est «*très urgent*» d'adresser une «*invitation officielle de la part des plus hauts responsables de sécurité au président de la compagnie, M. Jacques Paccard, et au directeur des opérations, M. Jean-Paul Jainsky, pour déterminer les traits généraux de ce projet*». Le patron de Sagem est effectivement invité en Libye avec ses deux adjoints, fin septembre 2005.

La «*modernisation et rénovation des avions Sukhoi et Mirage*» est l'autre marché en vue. «*Nous espérons que vous discuterez avec le président de la compagnie Sagem du sujet de la réhabilitation de ces avions. (...) Il faut que vous sachiez que cette compagnie a pris en charge la modernisation des avions offerts au Pakistan par la Libye.*» M. Takieddine préconise aussi l'invitation du président d'Eurocopter, Fabrice Brégier, et celle de son directeur général, Philippe Arach, pour poursuivre les pourparlers et fixer les caractéristiques des engins demandés, soit quinze hélicoptères Tigre.

Ce paysage posé, le cabinet de Nicolas Sarkozy, dirigé par Claude Guéant, entre concrètement dans le jeu libyen à la fin de l'été 2005. Et Ziad Takieddine en devient l'intermédiaire privilégié faisant fi de toutes les règles en la matière. Les échanges entre MM. Guéant et Takieddine sont tout ce qu'il y a de plus formels, comme l'atteste ce document officiel du ministère de l'intérieur, transmis par le secrétariat particulier (SP) de M. Guéant :

Le 6 septembre 2005, Ziad Takieddine envoie une première note «*confidentielle*» à Claude Guéant dont l'objet est la «*visite du ministre le 6 octobre 2005*». Outre quelques sujets politiques à aborder avec les Libyens (terrorisme, immigration, Afrique du Nord...), la question des contrats est prégnante. Sur la protection des frontières, les cartes d'identité, les passeports...

Ziad Takieddine explique que la visite de M. Sarkozy devra être précédée d'une «*visite préparatoire du directeur de cabinet*» qui «*revêt une extrême importance*». L'objectif de cette visite préparatoire est, d'après le marchand d'armes, la «*formulation du message et thème de la grande visite*». Ziad Takieddine poursuit, laissant peu de place au doute quant à la nature réelle de la démarche : «*Le "contenu", ainsi formulé, prendra en compte les sensibilités du pays, créant ainsi un "partenariat" qui permettra la réalisation de l'objectif commercial.*»

L'enjeu est sensible. «*La visite préparatoire est inhabituelle. Elle doit revêtir un caractère secret*», écrit Ziad Takieddine, reprenant quasiment mot pour mot des formules déjà utilisées dans une de ses précédentes notes consacrée au contrat "Miksa" avec l'Arabie saoudite : «*Pour cette raison, il sera préférable que CG se déplace seul et que le déplacement s'effectue "sans fanfare".*»

L'homme d'affaires évoque ensuite un «*autre avantage*», qui ne peut que susciter le soupçon aujourd'hui. «*L'autre avantage : plus d'aise pour évoquer l'autre sujet important, de la manière la plus directe...*», note-il. Quel est ce mystérieux «*autre sujet important*» ? La note ne le dit pas, mais se conclut sur une phrase qui en dit long, une nouvelle fois, sur les arrières-cuisines des relations franco-libyennes sous Sarkozy, bien avant la guerre : «*Il est indispensable que le volet "commercial" de la visite ne soit pas mis en avant par les*

préparatifs officiels. Seulement comme un point important dans le cadre des "échanges" entre les deux pays dans le domaine de la lutte contre le terrorisme.»

Chronologiquement, les événements s'enchaînent très vite. Le 10 septembre, Nicolas Sarkozy écrit à un obligé de Kadhafi, Nasr El Mabroul Abdallah, pour lui confirmer son désir de se rendre en Libye. Suivant les instructions de Takieddine, Nicolas Sarkozy propose : *«Monsieur Claude Guéant, mon directeur de cabinet, pourrait se rendre à Tripoli avant la fin de septembre afin de préparer les entretiens que nous aurons.»*

Le 22 septembre, douze jours plus tard, Ziad Takieddine envoie une nouvelle note à Claude Guéant au sujet de sa fameuse visite préparatoire. Au sommaire des discussions : les contrats d'armement, encore et toujours. L'intermédiaire parle de la *«protection des frontières effectuée par le pôle de sécurité française dirigé par Sagem et le "refit" des Mirage, Sukhoï (170 en tout)»*. Autant de sujets qui, en théorie, ne sont pas de la compétence du ministère de l'intérieur français, mais de celui de la défense.

4,5 millions d'euros de commissions occultes

La note évoque encore *«l'implication et surveillance des travaux attenants aux contrats de sécurité et la volonté du ministère de vouloir superviser par le ministère (Civipol), afin de garantir la bonne exécution tant des travaux que du contrat»* (sic).

Le lendemain, Claude Guéant écrit à son tour au ministre libyen de la sécurité publique pour confirmer son arrivée à Tripoli *«le 30 septembre dans la soirée pour en repartir le dimanche 2 octobre»*.

Une certaine frénésie libyenne semble alors s'emparer de la place Beauvau. Le 15 novembre 2005, c'est au tour de Brice Hortefeux, qui détient à ce moment le portefeuille de ministre délégué aux collectivités locales, de faire part de son désir de *«favoriser les relations entre la Grande Jamahiriya et la France dans le cadre de la sécurité intérieure et des coopérations décentralisées»*.

Mais ces affaires ne sont pas toujours simples à conclure tant les clans s'opposent en France pour la Libye (comme pour l'Arabie saoudite en 2003). Peu après la première visite de Sarkozy en Libye, M. Takieddine assure dans une note à Albdallah Senoussi que le ministre de l'intérieur a "briefé" le premier ministre et le président de la République des *«résultats»* de sa visite et surtout des accords ou conventions bientôt signés.

Dans cette même note, M. Takieddine assure que *«Sagem est la société à laquelle le ministre (Nicolas Sarkozy, NDLR) a l'intention de confier le contrat de surveillance des frontières en entier»*.

Lors d'un rendez-vous en janvier 2006 avec Alain Juillet, le conseiller "intelligence économique" de Dominique de Villepin, alors à Matignon, Ziad Takieddine dévoile crûment la réalité de sa mission :

«Concernant vos analyses sur "le retour des Libanais", écrit Takieddine, je tiens à vous dire que j'adhère totalement (...). Il y a toutes sortes de Libanais, vous le savez bien, je ne remplis

pas les mêmes fonctions que Tamraz ou Traboulsi (d'autres intermédiaires libanais, NDLR): j'ai une fonction de conseil, d'"évangélisation" du client, qui va bien au-delà de l'inévitable répartition des commissions sur les grands contrats internationaux. Tamraz, viré, car n'a aucune valeur ajoutée autre que le mal nécessaire à la répartition des dites commissions.»

En mai 2006, plusieurs contrats de consultants entre la société Sagem Défense sécurité et des sociétés offshore de Ziad Takieddine (Tri star holding, Como Holding et Al Charara company) sont préparés.

Sagem, soutenu par Sarkozy, sera finalement mis en échec à Paris par le clan Chirac, qui impose que le contrat de rénovation des mirages tombe dans l'escarcelle du groupement conduit par Dassault – tout en décapitant la direction de Sagem –, l'épisode est évoqué par Jean Guisnel son livre *Armes de corruption massive* (éd. La Découverte, 2011).

Mais Ziad Takieddine, qui continue de s'appuyer sur l'équipe Sarkozy, ne s'avoue pas vaincu pour autant. En avril 2006, il introduit en Libye un groupe spécialisé dans la guerre électronique, I2e, basé à Aix-en-Provence, et son patron Philippe Vannier, actuel PDG du groupe Bull.

«M. Vannier a compris que le pays possède un système de radar fait par Electronica, écrit M. Takieddine dans une note personnelle datée février 2006. Les communications transitant par ces systèmes ne sont pas suffisamment protégées, voire écoutées ou brouillées.» Objectif : *«sécuriser ces installations»* et *«mettre en place un système émetteur-récepteur crypté»*. Cryptowall, le système de cryptage vendu par I2e, basé sur ses propres algorithmes, est particulièrement efficace et *«difficile à casser»*.

Infirmières contre contrats

Les documents préparés par I2e vantent ainsi sa capacité à contrer le système d'écoute et d'interception américain Echelon: *«Nos procédés sont complètement uniques et offrent une solution inviolable au système d'espionnage anglo-américain. Les intérêts vitaux de la Libye ne seront pas épargnés par le système Echelon. Le ministre de l'Intérieur français dispose d'une réelle connaissance corroborée par une collaboration avec la société spécialisée dans ce domaine. Il nous appartient par conséquent de vous assister à mener une investigation approfondie sur la nature des informations risquant d'être obtenues par Echelon.»*

Les documents d'I2e se revendiquent donc ouvertement du ministre de l'intérieur... Un certain Nicolas Sarkozy à l'époque.

Un premier contrat de 33 millions d'euros vise à équiper l'état-major de la marine libyenne. Le 10 avril 2007, I2e signe parallèlement des contrats de consultants avec deux sociétés offshore de M. Takieddine (Como holding et Tri Star holding).

Selon les documents en notre possession, I2e verse des commissions au marchand d'armes entre décembre 2007 et octobre 2008 – 2,4 millions d'euros pour Como holding et 2,07 millions d'euros pour Tristar. Soit un total de près de 4,5 millions d'euros de commissions que la loi française proscriit depuis 2000.

En vertu d'un autre contrat de sécurité signé par i2e avec les autorités libyennes, visant à la sécurisation des déplacements "VIP", la société Tristar de M. Takieddine, se voit promettre une nouvelle commission qui s'élève, cette fois, à 30% du montant du contrat (7 millions d'euros).

L'élection de Nicolas Sarkozy en 2007 ouvre un nouveau chapitre plein de promesses. C'est en tout cas ce qu'espère Ziad Takieddine, dans une note confidentielle du 11 juin 2007 :

- *«Le Colonel Kadhafi souhaite voir s'ouvrir une page nouvelle de relations avec le nouveau Président de la République Française. (...) Des coopérations industrielles et technologiques assorties de création d'emplois doivent être mises en place. Cette politique devra se traduire par la mise en place d'un système nouveau plaçant les contrats qui doivent aboutir, sous l'égide du nouveau Président.»*

M. Takieddine préconise alors la création d'une *«nouvelle société placée sous le contrôle du Gouvernement (...) afin de développer les exportations de matériels français en Libye (...), pour la promotion des matériels et systèmes de défense et de sécurité et la négociation des contrats correspondants»*.

« Les Libyens sont soucieux de faire profiter leur économie des retombées des contrats, via des transferts de technologie», poursuit Ziad Takieddine, qui cite pêle-mêle :

«— Une centrale Nucléaire

— Airbus A330 qui a déjà été choisi, mais arrêté en attendant l'arrivée du nouveau Président Français, et la mise en place de sa nouvelle politique, incarnant ainsi la rupture avec la politique du passé.

— Remise en vol des Mirages F1

— Les avions de chasse Rafales.»

Une autre note confidentielle du même jour (11 juin 2007) annonce un projet de déplacement à Tripoli de Brice Hortefeux, récemment nommé ministre de l'immigration et de l'identité nationale. Et la première mention du dossier des infirmières bulgares, dans les notes Takieddine, est directement corrélée avec les contrats.

«Le Ministre, Monsieur Brice Hortefeux, doit se rendre à Tripoli prochainement. Il pourrait y préparer l'officialisation des commandes pour la France

Les sujets :

— Les infirmières Bulgares : Le Ministre est chargé de la négociation de l'accord en vue du dénouement de cette affaire par la France. Le Ministre discutera avec les autorités compétentes en charge de ce dossier (...).

— *La coopération et accords entre les deux pays, dans le domaine de la sécurité (frontières, cartes d'identité, passeports, et autres), Immigration. Signature d'accords souhaités par la France, faisant suite à la dernière visite du Ministre en Libye. »*

En réalité, le premier rôle sera abandonné par Hortefeux au profit de Guéant.

Le mensonge de Guéant devant les députés

Entendu par la commission d'enquête parlementaire sur la libération des infirmières bulgares, le 13 décembre 2007, l'ancien secrétaire général de l'Élysée a déclaré que le projet de la libération des infirmières lui avait été soumis par Moussa Koussa, haut responsable du renseignement libyen, puis qu'il avait été évoqué lors de deux conversations téléphoniques entre Nicolas Sarkozy et Mouammar Kadhafi, les 28 mai et 29 juin 2007.

Claude Guéant a aussi assuré que la libération des infirmières obtenue le 24 juillet 2007, lors de son second déplacement à Tripoli en compagnie de Cécilia Sarkozy, après un premier voyage le 12 juillet, n'avait été assortie d'aucune contrepartie.

«Quels arguments avons-nous défendus ? Des arguments humanitaires, d'image et d'ordre politique, a-t-il expliqué sous serment. Il n'y a eu aucune contrepartie, je l'ai déjà dit et je le répète : la France n'a pas déboursé un centime ; la France n'a pas conclu le moindre contrat pendant les discussions sur la libération des infirmières et du médecin ; la France n'a pas échangé leur élargissement contre des perspectives de coopération supplémentaires.»

L'annonce de la signature d'un accord-cadre de coopération franco-libyenne et de sept accords bilatéraux, lors de la visite de Nicolas Sarkozy à Tripoli, au lendemain de la libération des infirmières, a évidemment induit l'idée d'un deal. La France offrant une réhabilitation politique ; et la Libye, des contrats.

Selon les notes de Ziad Takieddine, Claude Guéant avait mis en place le scénario de la libération des infirmières en concertation avec Abdallah Senoussi, le bras droit et beau-frère de Kadhafi. Ce qu'il a caché lors de son témoignage sous serment devant les députés.

Un cabinet d'affaires américain, nommé Patton&Boggs, a même été chargé du montage juridique par les Libyens. Le premier ministre du Qatar, Hamad Ben Jassem, jouant comme cela avait été dit un rôle de médiateur entre l'Europe, la France et l'Etat libyen. L'avance par le Qatar du montant de l'indemnisation des familles des enfants victimes du sida a été évoquée, mais jamais confirmée. Le rapport de la commission d'enquête parlementaire a jugé *«l'étendue de l'intervention du Qatar (...) pour l'heure inconnue»*.

La gestion de l'opération associe étroitement le secrétaire général de l'Élysée et le marchand d'armes. En juillet, Claude Guéant transmet depuis la présidence de la République deux documents à Ziad Takieddine pour validation.

Dans un courrier adressé aux autorités libyennes le 20 juillet 2007, Claude Guéant dresse le programme des partenariats futurs entre l'Union européenne et la Libye. Il annonce déjà

l'intention de la France «*de renforcer sa coopération bilatérale, dans le domaine du développement technologique, du nucléaire civil, de la défense et de la formation*».

Dans un autre envoi à M. Takieddine, le 29 août 2007, Claude Guéant transmet à Saif al-Islam Kadhafi un projet de déclaration du colonel Kadhafi sur la question des "contreparties" à la libération des infirmières. Il reçoit en retour une version corrigée.

- *«Je tiens d'abord à contester de la manière la plus ferme et la plus solennelle l'existence de toute "contrepartie" française. Il s'agissait d'une affaire humanitaire pour les enfants contaminés de Benghazi et leurs familles (...) En se rendant chez moi en visite d'Etat, le 25 juillet, le président de la République Française a voulu donner le signal des nouvelles relations de confiance entre la grande Jamahiriya, la France et l'Europe. Sur le plan bilatéral, cette visite est l'aboutissement d'un processus continu de resserrement de nos relations entamé depuis plusieurs années. (...) Une telle approche repose sur une approche "gagnant-gagnant" qui n'a rien à voir avec l'existence de prétendues contreparties. Que des entreprises françaises et européennes obtiennent des contrats dans le cadre du développement politique, économique ou social de la grande Jamahiriya quoi de plus naturel ?»*

Grâce à Guéant, la novlangue du business – "gagnant gagnant" – influence désormais le discours de Kadhafi...

Dès le 3 septembre 2007, M. Takieddine reprend sa plume pour souligner que *«les relations avec le Président NS sont excellentes et de bon augure pour les relations entre les deux pays. Le Leader attend beaucoup de sa visite pour laquelle il convient de fixer une date rapidement»*.

L'homme d'affaires espère toujours obtenir la constitution de sociétés d'Etat chargées de chapeauter le commerce franco-libyen :

- *«Point à faire sur sa constitution et qui va être à sa tête pour qu'elle puisse être sous le contrôle total de CG. En ce qui concerne la Libye, elle a choisi Mohamed Ismail, désigné par le Leader personnellement. Il est le plus proche collaborateur (Directeur de cabinet de Saif Al Islam). Pourquoi ce choix ? il correspond à une volonté de faire en sorte, tout comme la France, de choisir un homme de confiance et de proximité pour pouvoir donner à cette société le rôle qui lui est dévolu.»*

Jusqu'en mars dernier, Ziad Takieddine n'aura pas cessé ses diligences. Le 5 mars, la douane l'avait arrêté au Bourget, de retour de Libye, porteur d'une somme de 1,5 million d'euros. Une simple enquête préliminaire avait été ouverte contre lui pour "manquements aux obligations déclaratives" et "suspicion de blanchiment".